

Séjour classe de mer

Dates = Du Lundi 28 MAI au Vendredi 01 Juin 2018.

Lieu = UCPA Bénodet

Horaires = « 12 Bd Charles Nicolle »

RDV à 5h30 le lundi pour un départ à 5h45 et retour à 22h00 (vendredi).

Effectifs = 111 élèves de 5ème et 7 accompagnateurs.

OBJECTIFS : Pluridisciplinarité pédagogique vécue dans l'apprentissage de la vie de groupe.

Détail par matières :

<p>VIE COLLECTIVE Cohésion</p> 	<p>Sociabilité : politesse, écoute, entraide, communication.</p> <p>Responsabilité : respect des horaires, des règles, du matériel. Rangement du matériel et de ses affaires.</p> <p>Autonomie : organisation, adaptation (météo)</p>
<p>ENVIRONNEMENT</p>	<p>DEVENIR ECO-CITOYEN :</p> <p>Non gaspillage de nourriture, eau, électricité. Tri des déchets. Préservation de l'environnement en apprenant à mieux le connaître.</p>
<p>Enrichissement culturel</p> 	<ul style="list-style-type: none">■ De nouvelles pratiques sources de sensations et d'émotions particulières.■ Développer le goût de l'effort, la confiance en soi et l'esprit d'entraide.■ Acquérir des connaissances variées : techniques et vocabulaire spécifiques, principes scientifiques (vents, courants, marées), biodiversité, classification, géologie, balisage marin...

Activités des élèves :

■ Observation du littoral (cartographie-géologie) (1 demi-journée)	■ Catamaran (3 demi-journées)
■ Visite Bénodet centre (1 demi-journée)	■ Paddle Board et/ou cerf-volant (1 demi-journée)
■ Pêche à pied. Constitution d'un aquarium. (1 demi-journée)	■ Kayak et/ou Planche à voile (1 journée)

Journée type =

8h00 : Lever	13h15 - 13h45 : Préparation aux activités
8h15 - 8h45 : Petit déjeuner	14h00 - 17h00 : Activités
8h45 - 9h15 : Préparation aux activités	17h00 - 17h30 : Goûter
9h30 - 12h00 : Activités	17h30 - 19h30 : Temps de repos et douche, dossier.
12h30 - 13h15 : Repas	19h30 - 20h15: Repas
	20h45 - 21h45 : Soirée à Thème
	21h45 - 22h00 : Coucher

Trousseau =

<ul style="list-style-type: none">■ Vêtements et sous-vêtements :- 1 ou 2 maillots de bain.- Sous-vêtements pour chaque jour.- Paires de chaussettes pour chaque jour.- Pyjama (éventuellement 1 short pour être à l'aise dans les chambres au moment de la douche).- Sous-pulls ou maillots de corps.- 1 ou 2 vieux pantalons et vestes de survêtement.- Vêtement de pluie (1 parka)	<ul style="list-style-type: none">■ Chaussures :- 1 paire de chaussons ou tongues pour les chambres.- 2 paires de « vieilles baskets » : chaussures qui ferment pour les activités aquatiques pas de claquettes, tongues ou autres....- 1 paire de chaussures de villes (les mêmes que pour le trajet par exemple) <li style="text-align: center;">■ Toilette :- Nécessaire de toilette (savon, brosse à dent...)- 2 serviettes (1 de bain et 1 de toilette)- Mouchoirs ou mouchoirs en papier- Pas de déodorant spray
<ul style="list-style-type: none">■ Divers :1 casquette ; crème solaire ; sac à linge sale ; lunettes de soleil (cordon)enveloppes + timbres ; de quoi prendre des notes (crayons + bloc-notes) ;argent de poche (20 euros maximum)	
<ul style="list-style-type: none">■ La combinaison est fournie par l'UCPA.	

Suivi =

Une messagerie sera consultable par les parents, à l'identique du séjour neige. Un numéro d'appel vous sera transmis. Un dossier photos sera constitué suite au séjour et sera visible depuis le site de l'établissement.

Quelques règles =

Il n'y aura pas d'appareils électroniques tolérés. Ceci faisant suite à divers problèmes rencontrés notamment liés à une mauvaise utilisation des portables par les élèves. D'autre part parmi les objectifs principaux du séjour on retrouve la vie de groupe, l'autonomie et l'environnement ce qui nous conforte dans ce choix. Enfin, ceci permettra également de favoriser le dialogue avec la famille au retour du séjour.

Pour garder un espace vital agréable, chaque élève devra ranger ses affaires et faire son lit. Les horaires donnés aux élèves devront être respectés scrupuleusement pour le bon déroulement du séjour.

Nous attendons des élèves un comportement irréprochable, aussi bien lorsqu'ils seront en activités que dans le centre.

Nous acceptons la responsabilité de les emmener en séjour à la mer, nous comptons sur eux pour que ce voyage se déroule le mieux possible.

Tout manquement sera sanctionné, soit pendant le voyage, soit dès le retour au collège.

Rappelons enfin que le règlement intérieur du collège reste en vigueur dans ce genre de circonstances.

L'équipe pédagogique.